

**Après les intentions officieuses,  
FO exige plus que des annonces, des mesures concrètes  
sur l'extension du Complément de Traitement Indiciaire pour les  
Secteurs, médico-social et social du public et du privé...**

Depuis le mois de juillet, la **Fédération Force Ouvrière des personnels des Services Publics et de Santé** n'a eu de cesse d'œuvrer pour l'extension du Complément de Traitement Indiciaire (183€/mois) aux services médico-sociaux, sociaux, de l'enfance et de la petite enfance, de la protection de l'enfance, de l'insertion et de l'aide à domicile. Après plusieurs mois de mobilisations et de grèves, la Fédération FO SPS, dans le cadre de l'Union Interfédérale des Agents de la Fonction Publique FO et avec la Fédération Nationale de l'Action Sociale FO, a rencontré le 15 décembre la mission sur « l'attractivité des métiers de l'autonomie, du grand âge et du handicap » diligentée par le Premier Ministre.

Cette mission flash conduite par Monsieur LAFORCADE devait rapidement se prononcer sur l'application des mesures du Ségur concernant les services médico-sociaux, sociaux, de l'enfance et de la petite enfance, de la protection de l'enfance, de l'insertion et de l'aide à domicile, public et privé et la Fédération FO SPS avait signifié clairement, tant au gouvernement qu'à la mission, que le 15 janvier 2021 était pour nous la date limite aux prises de décisions.

Notre « deadline » étant dépassée, la Fédération FO SPS va très rapidement mettre en œuvre les actions nécessaires à l'obtention des engagements du « chantier » ouvert dans les accords du Ségur de la Santé sur le secteur social et médico-social.

**Aujourd'hui, en dehors d'intentions et d'effets d'annonces en « off », rien de concret ne se dessine ! L'heure n'est plus aux analyses et arbitrages : si le gouvernement ne se prononce pas cette semaine, notre Fédération est déterminée à amplifier le combat et met en garde le gouvernement sur un embrasement des structures concernées et porté par nos syndicats FO.**

Fédération des Personnels  
des Services Publics et  
des Services de Santé  
Force Ouvrière

[www.fo-publics-sante.org](http://www.fo-publics-sante.org)  
[fo.sante-sociaux@fosps.com](mailto:fo.sante-sociaux@fosps.com)  
[fo.territoriaux@fosps.com](mailto:fo.territoriaux@fosps.com)

Tél. : 01 44 01 06 00

153 - 155 rue de Rome  
75017 PARIS

**Le secrétariat fédéral**

Paris, le 18 janvier 2021